



→ Bilan de la 1^{ère} semaine des soldes d'hiver 2009

Fortes démarques pour compenser la crise

Marseille, Vendredi 16 janvier 2009

Crise et événements climatiques ont impacté les soldes d'hiver 2009. Pour compenser la crise, le taux de démarque est supérieur en ce début de soldes. L'effet neige du premier jour a été compensé par la bonne fréquentation des jours suivants. C'est ce que révèle une étude de la CCI Marseille Provence auprès des commerçants du territoire sur le bilan de la première semaine de soldes d'hiver 2009.

** enquête réalisée par téléphone les 13 et 14 janvier 2009 auprès d'un échantillon représentatif selon la méthode des quotas (Branches d'activités, localisation en centre ville et dans les centres commerciaux périphériques) de 280 commerces pratiquant les soldes sur l'ensemble du territoire de la CCI Marseille Provence (BdR hors Pays d'Arles).*

Synthèse générale :

Dans le département, le démarrage des soldes a été impacté par les événements climatiques qui ont grevé la fréquentation des commerces. Cependant, un rattrapage a pu s'opérer dès le premier week-end.

En raison d'une saison jugée plutôt mauvaise, les commerçants ont du faire face à un niveau de stocks avant les soldes plus important que celui de l'hiver 2008, avec une influence directe sur le taux de remise.

Les différences entre commerçants indépendants et franchisés persistent.

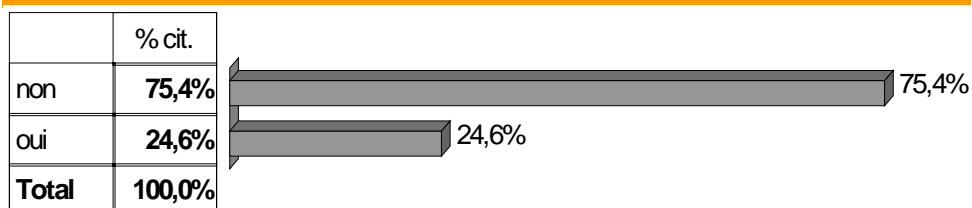
DEMARRAGE DES SOLDES : LA FREQUENTATION DES COMMERCES NE PROGRESSE PAS

3 commerçants sur 4 notent une fréquentation de leurs magasins au démarrage des soldes* qui n'est pas meilleure que celle de l'an passé. Cet état est commun à toutes les familles d'activité.

** Il est important de noter que lors du bilan des soldes d'hiver 2008 dressé par le Centre de Ressources Economiques, la même proportion de commerçants ne jugeait pas meilleure que l'année précédente, la fréquentation au démarrage des soldes.*



La fréquentation de votre commerce est-elle meilleure que l'an dernier au même moment ?



→ EN REVANCHE LA FREQUENTATION DIFFERE SELON LES TYPES DE COMMERCES :

Elle est meilleure dans les enseignes que chez les commerçants indépendants non franchisés.

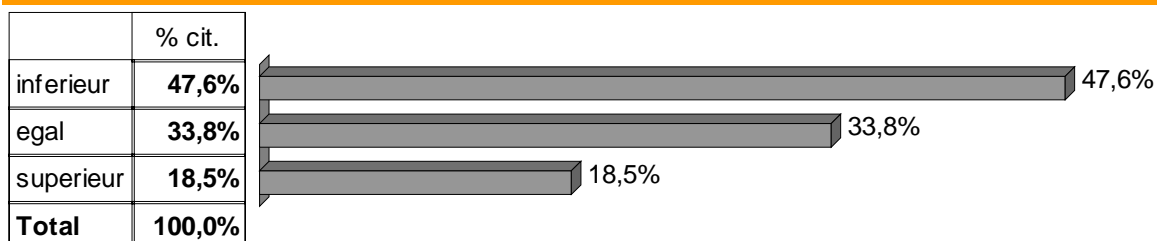
EVENEMENTS CLIMATIQUES

Dans le département, le démarrage des soldes a été impacté par les événements climatiques (neige le jour du démarrage des soldes) qui ont grevé la fréquentation des commerces. Cependant, un rattrapage a pu s'opérer dès le premier week-end: par exemple, à Marseille le centre commercial Grand Littoral a connu une affluence record de 100 000 visiteurs.

PRES DE LA MOITIE DES COMMERÇANTS PREVOIT UN CA INFÉRIEUR AUX SOLDES D'HIVER 2008

Environ 50 % des commerçants connaissent une baisse du chiffre d'affaires lié aux soldes. Comparativement aux soldes d'hiver 2008, cette proportion est plus forte de 8 points.

Par rapport aux soldes d'Hiver 2007/2008, votre chiffre d'affaires pour les soldes d'Hiver 2008/2008, s'annonce :



→ 10% DU CA DE L'ANNEE EST REALISE PENDANT LES SOLDES D'HIVER POUR 50% DES COMMERÇANTS.

Cette proportion est supérieure dans le secteur de l'équipement de la personne notamment.

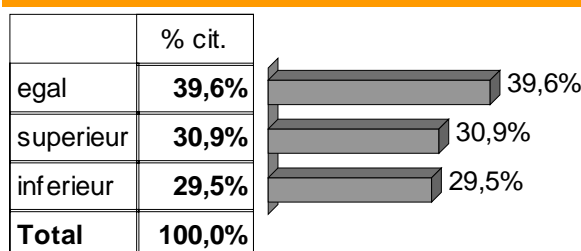
Côté consommateur, selon une étude Sarenza.com/Opinion Way le secteur de l'habillement est le premier poste de dépenses pour les soldes d'hiver.



DES STOCKS SUPERIEURS EN 2009

Le **niveau des stocks** avant le démarrage des soldes 2009 est **plus important** que celui de l'hiver 2008. Cette situation s'explique par une **saison jugée plutôt mauvaise** en raison de la récession économique. *30% des commerçants déclarent un niveau de stock supérieur en 2008/2009 contre 22% en 2008.*

Par rapport aux soldes d'Hiver 2007/2008, votre stock Hiver 2008-2009 avant le démarrage des soldes, est



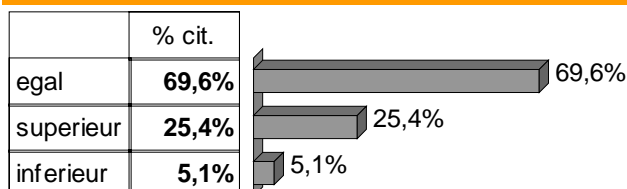
→ LA SITUATION DIFFERE ENTRE COMMERÇANTS INDEPENDANTS ET FRANCHISES/SUCCURSALISTES.

Les commerçants indépendants ont davantage de stocks et l'appartenance à une franchise ou à un réseau de succursalistes influence la variation des stocks : ils sont plus nombreux à avoir des stocks stables et moins nombreux à avoir des stocks supérieurs.

40% DE DEMARQUE CHEZ LA MOITIE DES COMMERÇANTS

Le **niveau de stock a influencé le taux de démarque**. Afin de déstocker rapidement, le niveau de démarque pratiqué le premier jour des soldes a été supérieur à 2008 pour 25% des commerçants du département.

Comparativement à l'an dernier, le niveau de remise au démarrage des soldes est-il ?



→ LA MOITIE DES COMMERÇANTS A PRATIQUE UN TAUX DE REMISE SUPERIEUR A 40% AU DEMARRAGE DES SOLDES.

- > 7 commerçants sur 10 ont un niveau de remise au démarrage des soldes équivalent à 2007 ;
- > un quart des commerçants concèdent des soldes plus importants.



LME, 2 SEMAINES DE SOLDES FLOTTANTS SUPPLEMENTAIRES : LES COMMERÇANTS N'ONT PAS FIXE LES DATES

Rappel du contexte

A compter du 1er janvier 2009, les dates de soldes nationales sont fixées de la manière suivante par un décret paru le 19/12/08 au Journal Officiel :

– **Deux périodes de 5 semaines, décidées au niveau national :**

- > soldes d'hiver le deuxième mercredi de janvier à partir de huit heures, ou le premier mercredi de janvier, lorsque ce deuxième mercredi intervient après le 12 janvier (décret 1343 de ce 19.12.08) ;
- > soldes d'été le dernier mercredi du mois de juin à partir de huit heures.

– **Deux semaines supplémentaires par an * :**

Le décret 1342 donne la marche à suivre sur les soldes flottants que chaque commerçant fixera à sa guise sous deux conditions :

- > Une demande individuelle auprès de la DDCCRF (Direction de la concurrence et de la répression des fraudes) ;
- > La période "libre" doit se terminer au plus tard un mois avant le début des soldes fixes.

* LME : Nouvelle réglementation des soldes 2009.

" A la période d'une durée maximale de 5 semaines (dont les dates sont fixées par décret) , une période complémentaire de 2 semaines peut être pratiquée par les commerçants aux dates de leur choix . Ces deux semaines doivent être déclarées et se terminer au plus tard un mois avant le début de la date "officielle " des soldes. Les produits soldés doivent avoir été proposés à la vente et payés depuis au moins 1 mois avant la date de début des soldes "

Savez-vous d'ores comment vous allez utiliser les deux semaines de soldes complémentaires prévus par la LME?

| | % cit. | |
|--------------------------|---------------|--|
| non | 77,2% | |
| ne connaît pas cette loi | 15,1% | |
| oui | 7,7% | |
| Total | 100,0% | |

→ **PLUS DE 77% DES COMMERÇANTS INTERROGES NE SAVENT PAS ENCORE A QUEL MOMENT UTILISER LES DEUX SEMAINES DE SOLDES COMPLEMENTAIRES PREVUS PAR LA LME**

15% des commerçants ne connaissent pas la LME. La publication relativement tardive de la loi explique cette méconnaissance.



METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Cette étude, réalisée par **le Centre Ressources Economiques** de la CCI Marseille Provence permet de dresser un bilan des soldes d'hiver 2009 à J+7.

Objectifs :

- Mesurer la satisfaction globale des commerçants au cours de la première semaine des soldes : évolution de la fréquentation des commerces, évolution du CA par rapport aux soldes d'hiver 2008 ;
- Connaître la part des soldes d'hiver dans le chiffre d'affaires annuel ;
- Connaître le niveau de démarque au premier jour des soldes et le comparer avec les années précédentes ;
- Sonder les commerçants sur leurs prévisions de pratique des deux semaines de soldes complémentaires autorisées dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie (LME).